



UFA SAINT-PHILIPPE

BTSa Aménagements Paysagers

(Réactualisé en Juin 2026)

Le titulaire du BTSa Aménagements Paysagers est un technicien spécialisé dans la création et/ou l'entretien des aménagements paysagers. A terme avec de l'expérience, il pourra occuper les postes de chef d'équipe, de chantier ou de service.

Prérequis

Être diplômé de niveau IV (Bac professionnel, général, technologique) – Avoir moins de 30 ans

Modalités d'accès

- Vous pouvez vous préinscrire en remplissant un formulaire disponible sur notre site web : <https://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
- Ou nous contacter directement : 01 46 23 62 73 – emilie.vagao@apprentis-auteuil.org
- L'entrée en formation se réalise après un entretien de motivation par le chargé de promotion des formations, par un examen du dossier (bulletins, lettre de motivation) et par un test

Délais d'accès

L'établissement établira dans un délai de 8 jours maximum après l'entretien, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par un envoi de mail au jeune.

Objectifs

Cette formation de niveau V permet aux apprentis d'appréhender l'ensemble des techniques et compétences nécessaires pour entreprendre une carrière de cadre dans le paysage.

Capacités générales visées :

- S'exprimer, Communiquer et comprendre le monde / Communiquer en anglais / Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser / Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles visées :

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement.
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées à la situation d'aménagement, en respectant la sécurité et l'environnement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité et dans le respect des objectifs d'une gestion optimale

- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aménagements paysagers pour faire face à une situation professionnelle

Programme synthétique

- **3 Modules généraux :**
 - Inscription dans le monde d'aujourd'hui (Sciences Eco / français et Education socioculturelle)
 - Construction du projet personnel et professionnel (Sport et accompagnement au projet personnel et professionnel)
 - Communication (anglais / techniques de communication / Education socioculturelle)
- **5 Modules Professionnelles :**
 - Organisation du travail et encadrement d'équipes
 - Gestion de la végétation des aménagements paysagers
 - Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers
 - Gestion technico-économique de chantiers
 - Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

Méthodes mobilisées

La formation est dispensée uniquement en présentiel.

Le centre dispose d'un parc paysager de 14 ha, de 1200 m² de serres et de tunnel, d'un atelier mécanique, d'un atelier de maçonnerie paysagère, de machines récentes (tondeuses, débroussailleuses, souffleurs ...). Toutes nos salles sont équipées de moyens modernes (connexion internet, vidéoprojecteur ...). Le centre met également à disposition une salle informatique et un Fablab (imprimante 3D)

Modalités d'évaluations

- Le BTSa Aménagements Paysagers est évalué en contrôle continu et en épreuve ponctuelle terminale
- La formation est validée par le BTSa Aménagements Paysagers, diplôme du Ministère de l'agriculture de niveau V

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Poursuite d'études :

Possibilité de poursuivre en Licence Professionnelle, en Certificat de Spécialisation (Constructions Paysagères / Taille et soins aux arbres ...)

Passerelles :

BTSa Aménagements Paysagers

S'orienter vers un autre BTS : Production Horticole / Gestion Forestière / Gestion et Protection de la Nature / Technico-commercial ...

Débouchés :

Devenir technicien de création et/ou d'entretien des aménagements paysagers (à terme avec de l'expérience : chef d'équipe, de chantier ou de service), technicien en bureau d'études, conseiller, formateur, animateur dans le domaine de l'environnement.

Durée

- La formation dure 2 ans, soit 1330 h de formation
- 19 semaines par an (alternance 1 semaine sur 2 à l'UFA)

Tarifs

- Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti
- Des frais de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contactez notre référent handicap : referent-handicap-ufa@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

Session de Juin 2025 : 5 admis sur 10 jeunes présents, soit 50 % de réussite (*réactualisé en Juin 2026*)

Ces indicateurs de résultats sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.gouv.fr/diffusion/>

Autres indicateurs de résultats :

- Taux de réponse à l'enquête : 23,5 %
- Taux de poursuite d'études : 25 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 33 % en 1^{ère} année et 13 % en seconde année
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage : 18 % en 1^{ère} année et 13 % en seconde année
- Taux d'insertion professionnelle : 67 %

Les + de la formation :

- ✓ **Classe à petit effectif**
- ✓ **Accompagnement personnalisé**
- ✓ **Soutien scolaire possible**
- ✓ **Partenariat avec de nombreuses entreprises**
- ✓ **Insertion rapide après la formation**

Contacts :

Mme Emilie Vagao – 01 46 23 62 73 – emilie.vagao@apprentis-auteuil.org